

17 février 2009

09.119
ad 09.006**Postulat Marianne Ebel****Promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie en tenant compte des besoins financiers de l'Etat**

Le Conseil d'Etat est invité à étudier comment compenser la baisse des rentrées fiscales dues aux subventions et exonérations dont bénéficient les propriétaires d'immeubles investissant dans l'énergie renouvelable et l'isolation des bâtiments.

L'évolution des législations et des mécanismes financiers ont conduit à une augmentation continue des inégalités de revenus, ce qui non seulement a produit de la pauvreté, mais a conduit à une crise économique générale, en raison notamment d'une insuffisance du pouvoir d'achat.

Nous ne voulons pas que les nécessaires mesures en faveur des économies d'énergie et de la production d'énergie renouvelable soient la source d'un nouvel approfondissement des inégalités.

Les propriétaires font souvent partie des catégories de revenus les plus élevées; il serait juste que les plus riches d'entre eux, ceux qui détiennent de très hautes fortunes, participent au manque à gagner dû à ces investissements favorables au développement durable. C'est pourquoi nous demandons au Conseil d'Etat d'examiner la possibilité d'introduire un tel impôt pour les très grandes fortunes. A noter que les propriétaires qui n'ont qu'une maison, dans laquelle ils habitent, ne devraient pas être visés par cette proposition d'impôt compensatoire de ce manque à gagner.